



Pornichet, le 23 mai 2023

Compte rendu du conseil d'administration du vendredi 12 mai 2023

Présents : Jean Noël Bellocq, Pierre Cospain, Gérard Davy, Yves Guenec, Benoît Hardiller, Gérard Lebert, Benoît Renard, François Serrano, Paul Suinat, Jean Pierre Tempo, Yves Thomère, Jean Pierre Trippier, Gérard Vallée.

Excusés : Bruno Delcampe, Patrick Joyeux.

1- Compte rendu de la réunion de relance de l'UNAN Pays de Loire

La présidente de l'Unan Pays de Loire a démissionné. Cette démission va permettre de relancer la structure mais il faut pour cela que certains s'y engagent. Yves Correc, Jean Charles Le Bail du port en eau profonde, Benoit Renard et Yves Thomère sont prêts à œuvrer dans ce sens, Yves Thomère étant même prêt à en prendre la présidence.

L'UNAN 56 nous soutient aussi dans cette démarche.

Dans un premier temps Yves Thomère indique qu'il va adresser un courrier aux administrateurs en poste pour connaître leur positionnement face à ce projet.

Pour notre association il est important que l'UNAN Pays Loire fonctionne afin de pouvoir bénéficier de tous les informations et conseils en particulier sur la rénovation des ports et les délégations de service, qui nous concerne directement.

2 - Compte rendu de la réunion groupement de associations des plaisanciers

Le groupement des associations est composé des ports gérés maintenant par Loire Atlantique Nautisme. Certains ports nouvellement entrés dans la délégation rencontre des difficultés en particulier sur des augmentations conséquentes des tarifs.

Il va de soi que l'APPEP ne se sent pas concernée par ces difficultés comme La Baule-Le Pouliguen, mais il est important d'être présent dans ce groupement pour suivre et obtenir les informations sur ces dossiers.

Concrètement le groupement va adresser un courrier à la LAN pour obtenir les éléments comptables de sa gestion et une autre lettre au département pour indiquer le mécontentement de certains ports sur cette délégation de service public.

Concernant l'APPEP, nous signerons le premier courrier concernant la transparence sur la gestion de la LAN, mais nous nous sentons pas concerné par le courrier au département et en conséquence nous n'en serons pas signataire.

3 - Point sur l'organisation des activités en projet (100 % Nautik, Sortie Hoëdic, Parade)

Pour le « 100% Nautik » l'organisation est calée. Nous aurons cette année une « banderole » sur le chalet qui visualisera bien l'APPEP et les promenades en mer, le chalet sera face à celui de la SNSM et proche du port d'échouage. Un fléchage sera réalisé du Chalet vers les pontons. Un zodiac sera présent cette année pour permettre les embarquements pour les vieux gréments. Des espaces seront réservées au niveau des catways pour les embarquements.

Une réunion avec les équipages est organisée le 19 juin afin de faire un point sur cette organisation et pour communiquer les consignes.

Sortie Hoëdic, 6 voiliers y participent. Il y aura un point météo le jeudi avant le départ, les réservations ports et restaurants sont faites.

Concernant le projet « Parade » du 1^{er} juillet, un contact doit être avec Pierre Nicolas pour organiser cette manifestation. Il serait important que La Lan s'implique dans ce projet par un soutien logistique et pourquoi par la prise en charge du « pot de clôture »

4 - Rapport sur le fonctionnement des ateliers

Les ateliers dans l'ensemble fonctionnent bien. Pour la pêche à la traine, il y a eu 7 personnes, l'atelier « Estran » 40 enfants +parents et grands-parents, atelier gps en partenariat avec le comptoir de la mer 35 inscrits, pour la sortie pêche du 20 mai, 17 bateaux inscrits avec cette année une participation demandée de 10€. Par contre pour l'atelier sur la navigation dans le parc éolien du 26 mai, aucune inscription à ce jour.

5 - Annulation de la soirée du 25 juillet, quelle solution de remplacement ?

Suite à un courrier de la mairie en date du 3 mai, nous avons appris que les sardinades étaient annulées et que la mairie nous proposait de faire, comme prévu initialement notre repas.

Comme nous avons annulé le traiteur et les musiciens pour le dimanche 23 juillet, Gérard Davy contacte pendant notre réunion le traiteur qui indique qu'il y aurait peut-être une possibilité pour le vendredi 21 juillet sous réserve de confirmation lundi prochain. Gérard Vallée attend donc la confirmation pour contacter les musiciens.

6 – Point trésorerie et adhésions

Jean Noël Bellocq fait un point sur les adhésions à ce jour et indique que nous sommes à 104 adhérents dont 29 nouveaux inscrits au lieu de 118 l'an passé. Ce chiffre en baisse est un peu inquiétant et il nous faut peut-être relancer les personnes n'ayant pas renouvelé leurs adhésions. Le Président se propose de faire un mail de rappel.

De ce fait, la trésorerie est en baisse alors que les dépenses augmentent. Ceci est dû à l'intensification des activités donc aussi la montée en puissance des moments de convivialité et de quelques investissements.

Le Président alerte le conseil et indique qu'il va falloir réfléchir avant la prochaine assemblée générale à la nécessité de trouver des sources de financement. Plusieurs pistes peuvent -être envisagées :

- Augmentation des adhésions
- Participation financière pour les inscriptions aux ateliers
- Demande de subvention à la mairie.

7 - Proposition d'élection d'Yves Thomère comme Président d'honneur de l'association

Sur proposition du bureau et en remerciements des 14 années de Présidence de notre association et dans la perspective d'un nouvel engagement d'Yves Thomère à l'UNAN Pays de Loire, il est proposé de nommer Yves, Président d'honneur de l'APPEP.

A l'unanimité Yves Thomère devient Président d'honneur de notre association.

8- Questions diverses

Cartes d'adhésion : Un certain nombre d'adhérents indique n'avoir pas eu leur carte 2023. Paul Suinat et Jean Noël Bellocq vont faire un point et les cartes seront déposées à la capitainerie. Un message sera mis au panneau d'affichage.

Rendez-vous mairie :

Une rencontre avec M. Siguier adjoint et le nouveau directeur général des services est prévue le vendredi 26 mai à 17h00 pour la présentation du nouveau cahiers des charges.

La rencontre du nouveau Président accompagné d'Yves Thomère et de Paul Suinat avec Monsieur Le Maire est fixé au mardi 6 juin à 11h00

Demandes :

Nos intendants auraient besoin d'une armoire pour ranger divers matériels et celle-ci pourrait être installée entre l'extincteur et le réfrigérateur. Un accord de principe est donné par le CA mais le Président fera une demande d'autorisation auprès de M. Jahan.

Paul Suinat indique qu'il faut aussi faire une demande auprès de M. Jahan pour avoir l'autorisation de stockage du matériel d'après repas le 23, 24 et 25 juillet .

La séance est close à 20H00

Pour le secrétaire
Patrick Joyeux,

Le secrétaire adjoint
Benoît Renard.